

Coudoux, le 04 octobre 2010

Objet : Enquête publique relative au centre de traitement biologique et à la valorisation des terres de la Vautubière

A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur,

Depuis de nombreuses années, Coudoux est un site baigné dans un environnement à risque pour la santé de ses habitants et nous constatons que ces risques ne cessent de se multiplier. En effet, comme l'ensemble des communes situées autour de l'étang de Berre, Coudoux subit une pollution chimique du fait de l'activité industrielle importante. A cela s'additionne la pollution atmosphérique due au fonctionnement et à l'augmentation du trafic aérien de l'aéroport de Marignane ainsi qu'au trafic autoroutier qui engendrent, par ailleurs, des nuisances sonores. Enfin, les risques d'explosion liés au transéthylène ne font que s'ajouter à une liste déjà bien chargée qui crée un climat d'inquiétude au sein de la population alors qu'est discuté ce nouveau projet relatif à la Vautubière.

En effet, l'ensemble de ces pollutions et de ces nuisances impacte la santé de tous et en particulier celle de nos enfants. Ces derniers subissent déjà fortement une pollution à l'ozone qui conduit les écoles à prendre régulièrement des mesures préventives en ne laissant pas sortir les enfants ou en ne les autorisant pas à pratiquer une activité sportive. Est-il normal que des enfants se voient interdire de jouer ou de courir dans la cour de récréation en raison de la pollution atmosphérique ?

Les conséquences de cette pollution déjà importante sur notre commune sont d'ailleurs connues : Asthmes, exémas et autres pathologies y sont fréquentes et nos enfants en sont les premières victimes.

Ce projet ne va qu'accroître la pollution de l'air et participe indéniablement à l'augmentation des risques pour la santé publique.

En effet, l'augmentation du trafic routier accroît nécessairement la pollution atmosphérique pour une décharge déjà saturée en déchets (même si elle a été revalorisée). Par ailleurs, cela multiplie les risques d'accidents routiers en particulier pour tous nos enfants qui se rendent au collège de la Fare les Oliviers ou aux lycées de Salon de Provence sur des routes connaissant déjà des intersections reconnues comme dangereuses.

A partir de ces constats, nous, représentants des parents d'élèves FCPE de Coudoux, dans l'intérêt de tous et de la santé de nos enfants, demandons de pouvoir :

- connaître **l'avis du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et de celui de la santé** ;
- être informés de **l'application de critères acceptables** pour la santé publique dans le cadre de ce projet ;

- vérifier auprès du ministère concerné **l'indépendance des contrôles** et des analyses effectués ;
- nous assurer **que soit respecté le principe de précaution** en déterminant entre autres, en amont de ce projet, les vérifications à mener par les organismes publics référents - pour la maîtrise des risques de cette future exploitation ;
- **que soient informés officiellement et nominativement** toutes les associations de parents d'élèves ainsi que les établissements scolaires des communes avoisinantes au site d'exploitation sur un rayon de 30 km au moins, sur les risques objectifs de cette exploitation ;
- que soient mises en place des mesures permettant de garantir **la non sur-pollution** du site et de son environnement ;

Par conséquent, afin de permettre une meilleure connaissance du dossier ainsi que la réalisation de questions/réponses entre associations (dont les parents d'élèves), élus, Ortec, spécialistes, etc, nous demandons :

- la tenue d'une **réunion publique** avant clôture de cette enquête ;

ainsi que :

- des explications relatives à la **définition scientifique des critères** d'évaluation ;
- à être informés de l'**agenda** quant aux dates du projet, aux choix à faire, aux études complémentaires susceptibles d'être réalisées ;
- à connaître les **conditions de contrôle** du site et du maintien de son entretien pendant toute sa durée d'exploitation ;
- **à pouvoir rencontrer le commissaire enquêteur** ;
- à pouvoir faire réaliser par un organisme indépendant d'Ortec, une **étude d'impact sur le trafic** routier ultérieur, la circulation et la sécurité routière, la pollution engendrée par cette évolution de trafic et avoir connaissance des conclusions de cette étude.

Nous nous tenons à votre disposition pour détailler et expliquer notre requête.

Pour les représentants délégués des parents d'élèves,
Le président de la FCPE Coudoux
Nicolas BERUTTO

Contacts :

fcpe.coudoux@laposte.net

Président : Nicolas Berutto 04 42 52 10 83

Secrétaire : Michaël Debret 04 42 52 13 90

Trésorier : Angélique Duprez 04 42 12 38 83

Copie :

M Le Maire de Coudoux

site FCPE: <http://fcpe-coudoux.wifeo.com>